

Produire de l'énergie renouvelable sur une ancienne décharge ? C'est le joli pied de nez écolo qu'envisage de faire la communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise en concrétisant un projet de centrale photovoltaïque à Triel-sur-Seine.



Le groupe Urbasolar, premier spécialiste français indépendant du solaire photovoltaïque, a déjà été présélectionné pour développer une ferme solaire à Triel-sur-Seine. Elle devrait voir le jour d'ici 2 ans sur un espace de 20 hectares situé au sud de la commune, entre la RD 190 et la Seine.

En attendant les conclusions de [l'enquête publique](#) lancée par les services préfectoraux qui se poursuit jusqu'au 7 mai puis l'avis de Commission de régulation énergétique (CRE) prévu pour la rentrée 2019, le projet initié par GPS&O avance.

Un encouragement aux énergies renouvelables

La communauté urbaine se mobilise autour de ce projet correspondant à sa stratégie de développement économique dont l'un des trois piliers est la transition énergétique. Promouvoir le déploiement de production d'énergies renouvelables sur son territoire, en convertissant notamment des sites difficiles à valoriser (friches industrielles, anciennes décharges...) en parcs solaires, s'affirme comme une de ses priorités.

Dans cette perspective, le site triellois offre plusieurs avantages : compatibilité avec les règles d'urbanisme pour l'implantation de ce type de structure ; absence complète de conflit d'usage en raison de la nature du site (centre d'enfouissement technique) ; peu de visibilité car l'espace retenu est encadré par la Seine et la RD 190 ; proximité d'un poste de raccordement d'ERDF, situé à seulement 300 m.

Des terres agricoles, une carrière puis une décharge...

La communauté urbaine travaille en étroite collaboration avec les services de l'État, le conseil départemental des Yvelines, l'Établissement public foncier de la région Île-de-France (EPFIF) et la commune trielloise pour donner une nouvelle fonction à un site qui a connu de nombreux usages au cours des dernières décennies.

À l'origine, il s'agissait de terrains agricoles dédiés à la culture maraîchère. Ils ont ensuite été exploités par des carrières dans les années 1970 pour leur gisement en granulats. La carrière a enfin été transformée en centre de stockage de déchets entre 1976 et 1990. C'est encore aujourd'hui EMTA, filiale de Veolia, qui gère le site aujourd'hui.

Retrouvez l'enquête publique sur le site de la préfecture des Yvelines :

<https://bit.ly/2Gu3Dts>

Infos +

Le projet en chiffres

C'est le groupe Urbasolar, le premier spécialiste français indépendant du solaire photovoltaïque, qui a été sélectionné pour développer une solution permettant :

- L'installation d'environ 42 500 panneaux solaires sur une surface de 20 hectares
- Une production annuelle d'environ 18 MWh
- L'équivalent en consommation électrique d'environ 15 000 habitants

Les grandes dates

- **Jusqu'au 7 mai** : poursuite de l'enquête publique lancée du 5 avril après le dépôt d'une demande de permis de construire par le groupe Urbasolar. Les prochaines permanences de cette enquête sont prévues en mairie de Triel-sur-Seine le 27 avril de 9h à 12h et le 7 mai de 14h à 17h et les habitants peuvent également s'exprimer par courriel (pref-dre-voltaiquetriel@yvelines.gouv.fr). Tout savoir sur l'enquête publique : <http://www.yvelines.gouv.fr>
- **Autour de septembre 2019** : réponse de la Commission de Régulation Energétique (CRE)
- **Horizon 2021** : possible mise en service de la centrale photovoltaïque

[PDF](#)



- [Facebook share](#)
- [Twitter](#)